CENTRE DES CONGRÈS DU HAVRE : LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE !

Actus

La CODAH et la Ville du Havre s'appuient sur une Société Publique Locale pour restructurer les Docks Café en vue de la construction d'un Centre de Congrès et d'un Parc des expositions. La première pierre de cet équipement a été posée le 3 juillet dernier en présence d'Edouard Philippe, président de la CODAH, et de Nicolas Mayer-Rossignol, président de la région Haute-Normandie.

Une étude de marché, conduite par l'Office de Tourisme en 2011, a démontré l'intérêt pour l'agglomération havraise de disposer d'une structure capable de répondre aux besoins de congrès fréquemment exprimés par les acteurs économiques locaux et les organisateurs de ces manifestations.

L'objectif de développement du tourisme d'affaire est également rejoint par la nécessité de disposer d'une grande salle de spectacle de qualité, complémentaire des Docks Océane**, qui accueille évènements sportifs et culturels. Dans cet objectif, le nouvel équipement Centre des Congrès devra permettre d'**organiser les manifestations de type tourisme d'affaire et évènements culturels, spectacles.

Le projet de restructuration du site des Docks Café **offre une belle opportunité, à un coût inférieur à la construction d'un nouvel équipement spécialement dédié à cette fonction. Ses grandes dimensions permettent de combiner une multiplicité d'activités de tourisme d'affaire au sein d'un seul équipement.**

UN ÉQUIPEMENT MULTIPLE

Dans leur ensemble, les Docks Café seront réaménagés afin de pouvoir organiser tantôt des activités au sein du Centre des Congrès, tantôt celles relevant des salons/expositions et simultanément les 2 en cas de demande. La grande salle plénière, un des éléments le plus dimensionnant de l'opération, sera conçue et équipée pour l'accueilr de manifestations culturelles (spectacles, concerts, opéra…). Sa configuration permettra une évolution de capacité allant de 800 à 2 100 places.

Cette pluralité d'espaces complémentaires (grande salle de congrès-spectacles, parc des expositions, salles de sous-commissions, espace réception…) dans un seul et même bâtiment a pour but d'optimiser les conditions d'exploitation. L'ensemble des équipements scénographiques et aménagements techniques permettront de permuter d'une configuration à une autre dans des délais courts tout en limitant les manutentions lourdes.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

L'équipement répond aux objectifs de qualité environnementale et de performances énergétiques. Les installations thermiques des Docks Café seront intégralement révisées et optimisées, tout comme l'isolation du bâti.

La solution de mise en place d'une pompe à chaleur sur eau de mer sera mise en place grâce à la proximité du bassin Vatine. Cette installation innovante qui tire profit du potentiel de production de chaleur et de froid (rafraîchissement) du bassin permettra de mutualiser la production d'énergie avec le complexe aquatique des Bains des Docks.

LES ACTEURS DU PROJET

- La Société Publique Locale des Docks

La société publique locale, créée entre la ville du Havre et la CODAH, permet la mutualisation de plusieurs fonctions au sein d'un même espace. Les deux collectivités ont donc délégué à la SPL des Docks, la réalisation du projet de restructuration des Docks Café ainsi que la création d'un centre des congrès et sa gestion. La SPL étant la formule adéquate pour permettre à deux collectivités délégantes de confier à un seul et même délégataire l'exécution de services publics relevant de leurs compétences respectives.

Cette mutualisation permet de confier à un même concessionnaire, et donc à un seul maître d'ouvrage, la réalisation de l'ensemble des travaux nécessaires à l'aménagement des Docks Café.

- Le Groupement de Conception-Réalisation

L'opération sera réalisée selon la procédure de conception-réalisation. La maîtrise d'œuvre et les constructeurs se trouvent ainsi associés au sein d'un même marché, ce qui peut présenter l'avantage de l'optimisation de la conception en fonction des modes de réalisation.

Un marché de Conception-Réalisation a été notifié avec le Groupement SPIE BATIGNOLLES NORD **(entreprise générale) et l'**Agence RICHEZ_Associés – Paul Andreu **(groupement d'architectes).**

- La Société d'exploitation

La SNC des Docks**, filiale du Groupe VEGA France, est l'attributaire de la convention de gestion des Docks Café et Docks Océane. Le contrat de gestion a été signé en juin 2014 pour une durée de 8 ans. La société d'exploitation sera donc en charge de la gestion technique et commerciale du futur Centre des Congrès.**